

**20 000**  
**manifestants**  
**à PARIS**  
**Grève massive**  
**sur des**  
**revendications**  
**claires**

**Préparer**  
**maintenant les**  
**assemblées**  
**générales**  
**dans les**  
**établissements**  
**et services**

# FO LA DIFFÉRENCE

# FO L'INDÉPENDANCE

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle,  
de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière  
6/8 rue Gaston Lauriau - 93513 MONTREUIL CEDEX - Tel : 01 56 93 22 22 - Fax : 01 56 93 22 20 - email : fnecfp@fo-fnecfp.fr

Hier 31 janvier, plus de 40 % des personnels enseignants du 1er degré et du 2d degré étaient en grève dans les collèges, les lycées et lycées professionnels. La grève était aussi très significative dans les services administratifs. Pour l'annulation de toutes les suppressions de postes et pour le retrait définitif des projets de décret et d'arrêtés concernant l'évaluation des enseignants, les personnels ont clairement exprimé avec leurs organisations syndicales leur volonté de refuser que leurs statuts et leurs conditions de travail ne deviennent des variables d'ajustement dans la gestion de la « crise de la dette » qui n'est pas la leur.

A l'appel du SNES-FSU, de la FNEC FP FO, de la CGT, de SUD, du SNALC et de la FAEN, la grève a été très importante. Plus de 20 000 manifestants ont défilé sur les deux revendications à Paris où 4000 d'entre eux se sont regroupés dans le cortège de la FNEC FP FO et de ses syndicats. Dans de très nombreuses villes de province des rassemblements, manifestations et délégations ont eu lieu à l'initiative de la FNEC FP FO et de ses syndicats.

Pour Force Ouvrière, le ministre n'a pas d'autre issue que d'entendre les revendications, il n'a pas d'autre issue que de retirer définitivement ses projets en matière d'évaluation instaurant l'arbitraire dans les déroulements de carrière et l'annulation des 14 000 suppressions de postes décidées en application de la RGPP et des contre réformes. Il ne saurait y avoir de « trêve électorale ».

Il ne fait aucun doute que pour faire valoir ces deux revendications qui concentrent la volonté de personnels du ministère de l'éducation nationale de défendre tout à la fois l'école publique, leurs conditions de travail et leur statut, chaque organisation va devoir prendre ses responsabilités.

Force Ouvrière confirme sa proposition à toutes les fédérations syndicales et aux syndicats nationaux à l'initiative de la grève du 31 janvier de se rencontrer le plus vite possible pour constituer une délégation qui exprime les revendications auprès du ministre.

A tous les niveaux, auprès des recteurs, des IA, des préfets, la FNEC FP FO appelle ses sections et syndicats à proposer des délégations communes appuyées sur les revendications élaborées précisément dans les assemblées générales dans les collèges, les lycées, les lycées professionnels, les écoles et les services.

Il revient à ces assemblées générales, réunies avec les organisations syndicales, de définir un mandat précis, de mandater des délégués pour exprimer et porter la revendication auprès du gouvernement et de ses représentants.

La FNEC FP FO appelle ses sections départementales et ses syndicats à faire remonter toutes les informations sur les initiatives en cours :

**Retrait définitif des projets sur l'évaluation**  
**Annulation des 14 000 suppressions de postes**